

LIMOGES METROPOLE
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole

Du 16 décembre 2024

Portant délégation de signature à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du territoire, Mme Valérie VIGUIE, Directrice, Mme Anne DEMERLIAT, Directrice, M. Vincent GENESTE, Directeur et M. Hour-Eddine KALIL, Directeur à Limoges Métropole.

N° 25926

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-4 et L. 5211-20
Vu la délibération n°43 du 27 juin 2024 portant délégation d'attributions du conseil communautaire de Limoges Métropole.

CONSIDÉRANT que Mme Valérie LAURENT-ROUX assure les fonctions de Directrice générale adjointe des services et Responsable du territoire ;

CONSIDÉRANT que Mme Valérie VIGUIE assure les fonctions de Directrice des opérations, des grands équipements et de la contractualisation au sein du Pôle Habitat ;

CONSIDÉRANT que Mme Anne DEMERLIAT assure les fonctions de Directrice des affaires juridiques et de la contractualisation au sein du Pôle Ressources ;

CONSIDÉRANT que M. Vincent GENESTE assure les fonctions de Directeur des Ressources Humaines au sein du Pôle Ressources ;

CONSIDÉRANT que M. Hour-Eddine KALIL assure les fonctions de Directeur des systèmes d'information au sein du Pôle Ressources.

ARTICLE 1er Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du territoire pour la signature des documents suivants :

- Rapports d'analyse des offres des marchés publics du Pôle Ressources ;
- Tout document relatif à l'appel et à la sélection des candidatures des marchés du Pôle Ressources ;
- Tout bon de commande, y compris sous le logiciel KHODE, toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit le prestataire mais en outre compris entre 0-0004 HT et 40-0004 HT du Pôle Ressources ;
- Cahiers de charges et tous les documents y relatifs concernant les agents du Pôle Ressources, livrés par délégation au sein de la Région Nouvelle Aquitaine ;
- Tout courrier, toute administration, ou note de mise en œuvre des documents, notamment les demandes de versement, les demandes d'acompte, les demandes de prolongation de validité et actes de subordonnement au profit de Limoges Métropole.

ARTICLE 2 - En l'absence ou en cas d'empêchement de Mme Valérie LAURENT-ROUX, délégation est donnée dans les mêmes conditions, à l'exception des ordres de mission et des documents y relatifs, à Mme Valérie VIGUIE concernant les documents de la Direction des opérations, des grands équipements et de la contractualisation, à Mme Anne DEMERLIAT concernant les documents de la Direction des affaires juridiques et de la contractualisation, à M. Vincent GENESTE concernant les documents de la Direction des Ressources Humaines, à M. Hour-Eddine KALIL concernant les documents de la Direction des systèmes d'information.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services, Mme. Valérie VIGUIE, Directrice, Mme Anne DEMERLIAT, Directrice, M. Vincent GENESTE, Directeur, M. OI

1 DOCUMENT - Publié le 17 Décembre 2024

 **25926.pdf**
(.pdf, 157,1 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**